AVIS D'ACHAT SUR BON DE COMMANDE

Il sera procédé, à la salle des réunions de La Direction Provinciale du Ministère de l'Education Nationale, du Préscolaire et des Sports à Ain Chock, sise à 81, Bd Atlantide Polo Ain chock Casablanca, à l'ouverture des plis du bon de commande suivant :

N°	Objet	Lieu d'exécution
21 /BC/2026	IMPRESSION DE DIFFERENTS DOCUMENTS POUR LE COMPTE DE LA DIRECTION MENPS DE AIN CHOCK	Arrondissement Ain Chock

Consistance de la prestation :

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications	U	Qté
1	**Impression de dossier**	A3 ouvert en couleur recto papier couché papier 300g avec rabat – Conception d'impression: selon modèle proposé par l'administration	u	300 u
2	**Impression de brochure**	En couleur 24 page papier 170g format A4 avec couverture couleur recto verso 300g plastifier – Conception d'impression: selon modèle proposé par l'administration	u	100 u
3	**Impression d'Affiche**	A3 couleur recto sur papier 300g – Conception d'impression: selon modèle proposé par l'administration	u	700 u
4	**Impression de Bloc note**	A5 20 feuilles blanc couverture et dos couleur recto – Conception d'impression: selon modèle proposé par l'administration	u	400 u
5	**Impression de Banderole**	Format 400 x 100 cm En couleur recto sur bâche. – Conception d'impression: selon modèle proposé par l'administration	u	60 u
6	**Impression de brochure**	A3 ouvert recto verso en couleur papier 170 g – Conception d'impression: selon modèle proposé par l'administration	u	350 u
7	**Impression de sacs papier rigides publicitaires**	-Format : Hauteur 30*Largeur 27*Souflet10 -Papier couché 300 gr -Impression en couleurs Sur toute la surface extérieure -Pelliculage Matt ou Brillant	u	250 u

Délai d'exécution : **2 jours à compter du lendemain de la notification du bon de commande jusqu'au 31/12/2026 ou jusqu'à l'exécution de la totalité des prestations.**

Date et heure limite de réception des plis des concurrents : ..... 30 NOV. 2026 ..... 9h00 min

NB : Le prestataire doit fournir au maitre d'ouvrage une meilleure qualité d'impression et du produit ainsi que du service.

NB1 : Les commandes vont être établies par le maitre d'ouvrage de manière partielle selon le besoin de l'administration et doivent être communiquer au prestataire au moins 48h avant l'événement ou le besoin.

NB2 : Le maitre d'ouvrage ne peut garantir le paiement du titulaire du bons de commande objet du présent avis d'achat qu'après écoulement de la période d'exécution de la prestation mentionnée ci-dessus.

NB3 : Toute commande partielle, annulation, résiliation, requêtes ou réclamation par le maitre d'ouvrage doit se faire uniquement par écrit via l'adresse électronique ou whatsApp.

De même le prestataire doit communiquer tout détail concernant sa prestation uniquement par écrit via son adresse électronique mentionnée dans son devis ou whatsApp.

Le prestataire accepte également de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger la confidentialité des contenus des documents, en mettant en place des mesures de sécurité appropriées pour empêcher tout accès non autorisé.

Le dossier du bon de commande doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le dépôt des plis des concurrents doit être conformes aux dispositions de l'article 91 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics, du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) et à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent :

- Déposer leurs plis par voie électronique sur le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le : 26 NOV. 2026

Directeur Provincial
ABDELAZIZ
BOUTCHKKOUCHT